Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260408-DEL202604003-DE

Goven

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GOVEN

SÉANCE DU 08/04/2026
DATE DE CONVOCATION : 02/04/2026
CONSEILLERS EN EXERCICE : 27 (quorum : 14)
PRÉSENTS : 25 **POUVOIRS :** 2
VOTANTS : 27

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Goven s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Loïc HERVOIR, Maire.

PRÉSENTS : Loïc HERVOIR, Nathalie BERTHO, Grégory LANCELOT, Denis PORCHET, Florence GOURMELEN, Mickaël TANGUY, Marie-Anne MONVOISIN, Elodie BOUTARD, Jean-Marie LANGE, Anne-Charlotte MILLET, Laurent KERIVEL, Géraldine TRONCA RAFFRAY, Anthony MASSON, Nathalie DREAN, Pierrick COULIOU, Marie-Hélène AUBREE, Alexandra PILLING, Julien SAVATON, Angélique GROSSI, Yanis NICOLAS, Fabienne HEMERY, Bacha JARI, Fabrice GAUBERT, Marielle GALLIEN-GERARD, Martial GALLARD

POUVOIRS : Cyrille BARON donne pouvoir à Grégory LANCELOT, Mickaël DAUDIN à Fabienne HEMERY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nathalie BERTHO

Politique locale
2026.04.003 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS ÉLUS DE LA COMMUNE

Rapporteur : M. le Maire
Il est proposé de procéder à la désignation des délégués et représentants de la commune aux instances communales et instances extérieures.

Syndicat du Bassin Versant du Meu (proposition à VHBC)	2 représentants
ARIC	1 représentant
SDE 35 (Syndicat Départemental d'Energie)	1 représentant
OFFICE DES ANCIENS COMBATTANTS	1 représentant
CORRESPONDANT DEFENSE	1 représentant
COS BREIZH (Comité des œuvres sociales)	1 représentant
COMICE AGRICOLE	1 représentant
Vallée du Canut Natura 2000	2 représentants

	Délégués titulaires	**Délégués suppléants**
SYNDICAT COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS	1	1
PAYS DES VALLONS DE VILAINE (Proposition à VHBC)	2	2
SCOT (proposition à VHBC)		
SMICTOM (proposition à VHBC)	2	2
OCAS (Office des sports du canton de Guichen)	1	1
CRIC (Comité des Relations Internationales des communes jumelées)	1	1
CONSEIL D'ECOLE (écoles élémentaire et maternelle)	1	1
OGEC (Ecole St Guénolé)	1	1
ACTION (Structure d'insertion par l'activité économique)	1	1
Association Loisirs et Culture « CENTRE DES BRUYERES »	1	1
Pôle Petite Enfance « L'Arbre en Couleurs » - Commission d'admission	2	2
Conseil Pôle Petite Enfance « L'Arbre en Couleurs »	2	2

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 035-213501232-20260408-DEL202604003-DE

- Sont candidat(e)s (complétés en séance) :

Syndicat du Bassin Versant du Meu (proposition à	Mickaël TANGUY – Julien SAVATON
ARIC	Grégory LANCELOT
SDE 35 (Syndicat Départemental d'Énergie)	Jean-Marie LANGE
OFFICE DES ANCIENS COMBATTANTS	Florence GOURMELEN
CORRESPONDANT DEFENSE	Loïc HERVOIR
COS BREIZH (Comité des œuvres sociales)	Grégory LANCELOT
COMICE AGRICOLE	Angélique GROSSI
Vallée du Canut Natura 2000	Nathalie DREAN – Géraldine TRONCA RAFFRAY

	Délégués titulaires	**Délégués suppléants**
SYNDICAT COLLECTIVITE EAU DU BASSIN RENNAIS	Jean-Marie LANGE	Loïc HERVOIR
PAYS DES VALLONS DE VILAINE (Proposition à VHBC)	Mickaël TANGUY Loïc HERVOIR	Nathalie BERTHO Marie-Anne MONVOISIN
SCOT (proposition à VHBC)	Mickaël TANGUY Loïc HERVOIR	Nathalie BERTHO Marie-Anne MONVOISIN
SMICTOM (proposition à VHBC)	Anne-Charlotte MILLET Jean-Marie LANGE	Alexandra PILLING Laurent KERIVEL
OCAS	Laurent KERIVEL	Anthony MASSON
(CRIC) Jumelages en Vallons	Yanis NICOLAS Alexandra PILLING Fabienne HEMERY	-
CONSEIL D'ECOLE (écoles élémentaire et maternelle)	Élodie BOUTARD Yanis NICOLAS	Cyrille BARON
OGEC	Élodie BOUTARD	Marie-Anne MONVOISIN
ACTION	Nathalie DREAN	Marie-Anne MONVOISIN
Association Loisirs et Culture « CENTRE DES BRUYERES »	Élodie BOUTARD	Cyrille BARON
Pôle Petite Enfance « L'Arbre en Couleurs » - Commission d'admission	Élodie BOUTARD Géraldine TRONCA RAFFRAY	Florence GOURMELEN Bacha JARI
Conseil Pôle Petite Enfance « L'Arbre en Couleurs »	Florence GOURMELEN Élodie BOUTARD	Géraldine TRONCA RAFFRAY - Bacha JARI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2121-21,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, désigne les délégués et représentants de la commune aux instances communales et extérieures tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire,
Loïc HERVOIR

MAIRIE DE GOVEN
R.F.
35 (Ille-et-Vilaine)

La secrétaire de séance,
Nathalie BERTHO